

REUNION COMITE DIRECTEUR DU CD88

Date : 23 février 2020

Heure : 10h

Destinataires : membres élus et membres de droits du CD88

Présents	Ophélie ANTOINE, Claude RICCI, Marline GEHIN, Marie-Ange BUISSET, Monique COLIN, Andréa FERREIRA, Pascal GERARDIN, Emmanuelle PINTO, Karine POISSON, Armelle RANSON, Martine MIGUET
Excusé(s)	Mantsy MARTIN, André et Catherine Robert

1 EVEIL

Le samedi 23 novembre 2019, suite à la proposition de Martine MIGUET (responsable éveil du département), les animateurs de l'activité "éveil de l'enfant" des Vosges se sont retrouvés à Chatel-sur-Moselle pour assister à 2 séances d'éveil (4-6 ans et 3ans et moins) du club les Anciens de la Juliana. Matinée intéressante pour les clubs présents : échange sur l'activité, sur les différentes organisations, le matériel, les exercices proposés, les formations dispensées par la FSCF, etc.

Concernant la journée éveil départementale que nous souhaitons mettre en place, les clubs présents lors de cette matinée ont échangé sur le sujet mais ne pense pas que les parents se déplacent pour cette journée. Cette journée ne sera donc pas mise en place.

2 SUBVENTION FORMATION ENCADREMENT

Comme la saison dernière, les subventions pour les formations d'encadrement, toutes activités, sont renouvelés pour la saison 2019-2020 :

- remboursement de 50% du coût de formation pour les formations initiateur (pour 10 stagiaires).
- 1300€ de budget pour les formations animateur fédéral (niveau 1 ou niveau 2) qui seront répartis entre les différents stagiaires.

Pour les formations de formateur, les éventuelles stagiaires pourront prendre contact avec le CD88 pour une demande de subvention.

Ophélie enverra un courrier aux clubs avec toutes les informations.

3 DEDOMMAGEMENT CADRES

Lecture du mail de Murielle Cara qui demande une augmentation de son dédommagement pour l'encadrement du stage Initiateur.

Après discussion entre les membres, il est décidé qu'aucune modification ne sera apportée pour la saison 2019-2020. Le forfait reste de 80€ par jour. Une augmentation de 5€ sera accordée à tous les cadres à partir de la saison 2020-2021. Le forfait sera donc de 85€ par jour.

Décision approuvé à la majorité.

4 REPAS DES ANCIEN

Il aura lieu le vendredi 10 avril 2020.

Le club de Bruyères se renseigne sur les disponibilités de salle pour organiser le repas sur Bruyères.

La présidente,
Ophélie ANTOINE

La secrétaire,
Marline GEHIN